



Qualité de l'audit – l'utilisation du modèle de tabouret à trois pieds



Introduction

La force des marchés financiers canadiens dépend de la confiance dans la fiabilité de l'information disponible pour les investisseurs et autres décideurs clés. Des audits indépendants de haute qualité sont essentiels pour assurer la confiance dans la fiabilité du système financier et l'information financière soumise à un audit indépendant (« information financière »). La base d'un audit de haute qualité peut être atteinte par un modèle de gouvernance, souvent appelé le « tabouret à trois pieds », impliquant un engagement actif de l'auditeur indépendant, du comité d'audit et de la direction.

Le but de cet article est de décrire la responsabilité qui incombe à chaque « pied » du tabouret pour assurer un résultat d'audit de haute qualité. Ce document intéressera les membres de l'équipe de direction et de finances d'une entreprise, les membres du comité d'audit et les auditeurs indépendants.

Le modèle « tabouret à trois pieds » de qualité d'audit



Le Comité d'audit

« Les comités d'audit sont responsables de créer un environnement propice à des discussions ouvertes dans une atmosphère d'intégrité, de respect et de transparence entre la direction et les auditeurs. »

Source : Conseil canadien pour la reddition de comptes (CCRC) — Rôle du comité d'audit

Le comité d'audit a des obligations légales et fiduciaires à l'égard de ses parties prenantes et des investisseurs.

La direction

La direction est responsable d'établir et de mettre en œuvre ses propres processus internes en matière de contrôles comptables, de protéger les actifs, de veiller à la précision des transactions enregistrées et à la préparation d'informations financières qui ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

L'auditeur indépendant

Un comptable professionnel indépendant dont le rôle est « de fournir une assurance indépendante que la déclaration des faits par la direction est exacte, que ses jugements dans les estimations et évaluations sont équitables, et que les informations importantes ne sont pas omises. »

Source : Amélioration de la qualité de l'audit : perspectives canadiennes

« Puisqu'ils fournissent une assurance indépendante à l'égard de l'information financière, les auditeurs externes sont indispensables à l'établissement de la confiance envers le système financier. »

« Puisqu'ils fournissent une assurance indépendante à l'égard de l'information financière, les auditeurs externes sont indispensables à l'établissement de la confiance envers le système financier. »

Effectivement, le Global Public Policy Committee (GPPC)¹ qualifie ce principe d'« approche holistique de l'écosystème de l'information d'entreprise »². Tous les participants jouent des rôles essentiels pour aider à obtenir des rapports et des audits de haute qualité afin que les marchés financiers puissent fonctionner efficacement avec le plus haut niveau d'intégrité.

Un facteur important dans une approche globale de la déclaration d'entreprise est que les rôles et responsabilités de chaque participant au modèle du tabouret à trois pieds sont clairement définis afin de réduire les écarts d'attentes pouvant survenir entre chaque participant, et en évitant une dépendance excessive à une seule partie, comme l'auditeur.

1. Le Global Public Policy Committee, ou GPPC, établi par les PDG mondiaux de BDO, Deloitte, EY, Grant Thornton, KPMG et PwC, « se concentre sur les enjeux de politiques publiques d'envergure mondiale. Ses objectifs principaux sont d'examiner de manière constructive les questions prioritaires de politiques publiques afin de promouvoir l'intérêt public et d'accroître la confiance du public dans la profession comptable multidisciplinaire. » Pour en savoir plus, veuillez visiter le lien suivant : <https://www.globalpublicpolicycommittee.org/about/#about>

2. « The Corporate Reporting Ecosystem: What is it and Why it Matters ». Global Public Policy Committee. Publié le 15 septembre 2024. <https://www.globalpublicpolicycommittee.org/publication/the-corporate-reporting-ecosystem-what-it-is-and-why-it-matters/>

La qualité de l'audit exige que le comité d'audit, l'auditeur indépendant et la direction créent un environnement favorisant une communication ouverte, axée sur la transparence et le respect, dans le but de fournir aux actionnaires des informations financières de haute qualité. La qualité de l'audit elle-même n'est pas une mesure fixe et est influencée par l'évolution rapide des normes d'audit, ainsi que par un environnement dynamique de risque et d'affaires. L'interdépendance entre les différents acteurs de l'écosystème de l'information financière est particulièrement importante à mesure que les normes d'audit et comptables augmentent en nombre, en complexité et en portée pour répondre aux normes professionnelles, pour intégrer les avancées technologiques et pour prendre en compte d'autres tendances émergentes telles que la prolifération d'IAG et d'autres outils d'intelligence artificielle. Tous les « piliers » du modèle du tabouret à trois pieds doivent être à jour selon les nouvelles normes comptables et d'audit pertinentes à leur rôle, sous peine de tomber en décalage par rapport aux attentes du marché et des organismes de réglementation.

Les programmes d'évaluation de la qualité et d'inspection de l'audit mis en place par les organismes de réglementation, y compris les organismes provinciaux de réglementation des CPA, le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et le PCAOB (Public Company Accounting Oversight Board pour les émetteurs de valeurs SEC), peuvent également contribuer au niveau de confiance des investisseurs dans la déclaration financière des sociétés publiques et dans la profession d'audit. Bien qu'il puisse exister de nombreuses mesures de la qualité de l'audit, les reformulations résultant de ces programmes d'évaluation de la qualité de l'audit sont considérées par certains comme la mesure la plus directe et la plus précieuse de la qualité de l'audit et de la qualité de l'information financière rapportée³.

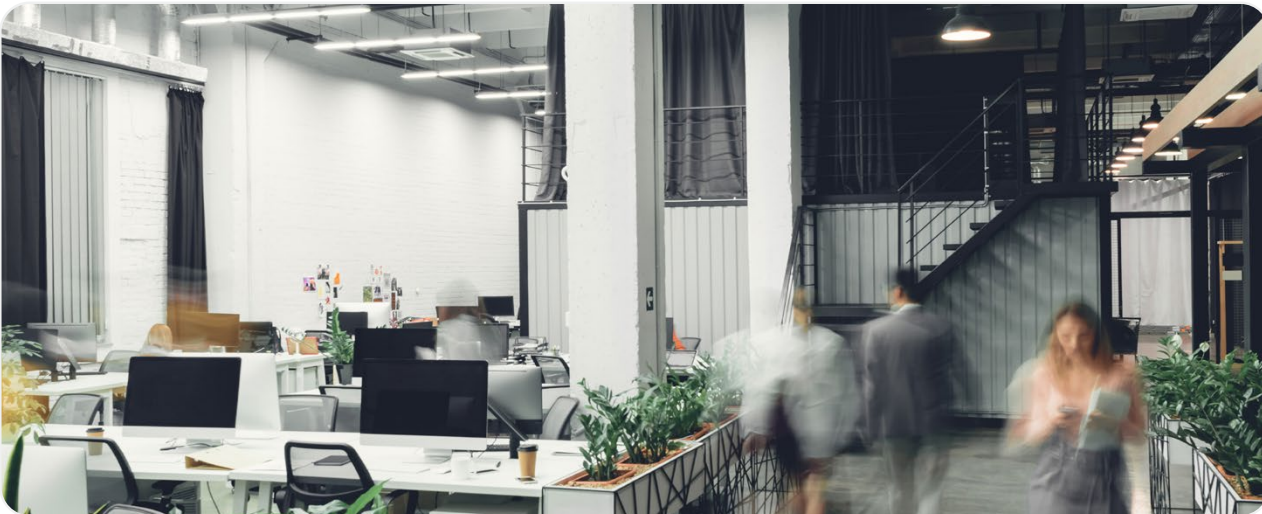
Dans les pages qui suivent, on examine chacun des participants au modèle du tabouret à trois pieds dans l'optique de son rôle dans la qualité de l'audit.

3. Ho, Christina. « *Building Trust and Inspiring Hope in the Accounting and Auditing Profession* ». Public Company Accounting Oversight Board. Discours prononcé le 24 septembre 2024. Lien : <https://pcaobus.org/news-events/speeches/speech-detail/building-trust-and-inspiring-hope-in-the-accounting-and-auditing-profession>

La direction

Des informations financières de haute qualité préparées par l'équipe de direction d'une entreprise sont essentielles pour réaliser un audit de qualité. Les états financiers relèvent ultimement de la responsabilité de la direction, et selon les *Normes canadiennes d'audit* (« NCA »), la direction est responsable de la préparation des états financiers conformément à un cadre de rapport financier applicable, ainsi que de l'établissement d'un système robuste de contrôles internes nécessaires à la préparation d'états financiers

exempts de fausses déclarations importantes, en raison de fraude ou d'erreur⁴. Des informations financières complètes et exactes constituent une première étape cruciale vers un audit de haute qualité, et la direction peut mettre en œuvre certaines pratiques exemplaires, comme l'a souligné CPA Canada, afin d'assurer un résultat satisfaisant pour toutes les parties prenantes, telles que la mise en place d'une trace d'audit adéquate, la planification avec l'auditeur et l'amélioration de la communication⁵.



Expertise

La présence dans des postes de direction de CPA canadiens et d'autres comptables professionnels expérimentés avec une solide base en matière de rapports financiers est l'une des clés pour produire de l'information financière de haute qualité. « Sans un talent solide au sein d'un émetteur, la qualité des rapports de gestion, des contrôles internes ainsi que de l'audit interne pourrait en faire les frais »⁶. C'est pourquoi les organismes provinciaux et territoriaux de la désignation CPA imposent des exigences strictes pour les CPA exerçant des activités de comptabilité

publique au Canada, ainsi que des exigences de perfectionnement professionnel continu afin de s'assurer que les CPA maintiennent leurs connaissances et leurs compétences.

La direction devrait aussi envisager d'embaucher ou d'intégrer des personnes possédant des compétences supplémentaires si nécessaire, notamment en comptabilité externe, évaluations, technologies de l'information, risques, fiscalité ou autres spécialistes.

4. Se reporter à CAS 200 « Overall Objectives of the Independent Auditor and the Conduct of an Audit in Accordance with Canadian Auditing Standards ».

5. « How Management Contributes to Audit Quality »; Comptables professionnels agréés Canada (CPA Canada) et la Canadian Financial Executives Research Foundation (CFERF). Tel que publié en 2017.

6. Se reporter au discours intitulé « The Legacy of Audit Committees » prononcé par Christina Ho, membre du conseil du PCAOB, le 8 mai 2024. Lien : <https://pcaobus.org/news-events/speeches/speech-detail/the-legacy-of-audit-committees>

Planification et processus d'audit

La direction devrait établir des processus internes pour gérer et soutenir l'audit indépendant. Ces processus internes pourraient englober des rôles et responsabilités définis, des réponses éclairées à l'audit et une méthodologie pour suivre la progression de l'audit. Par exemple, des rencontres régulières avec l'auditeur indépendant pour soutenir l'amélioration continue et traiter les enjeux clés, ainsi qu'un calendrier pour s'assurer que les résultats et recommandations de l'audit sont traités en temps opportun, demeurent les meilleures pratiques internes que nous recommandons.

La direction devrait également s'assurer de tenir les auditeurs informés de manière proactive des changements dans l'environnement d'affaires et de contrôle, notamment toute lacune interne en

contrôle, le plus tôt possible. La direction devrait continuer à entretenir un dialogue régulier avec ses auditeurs tout au long de l'acceptation et de la poursuite, de la planification, des phases intermédiaires et de fin d'année d'un audit. Les changements importants survenus dans l'organisation au cours de l'année devraient être examinés de façon continue avec les vérificateurs afin que l'auditeur puisse réagir adéquatement.

Les cabinets d'audit investissent de plus en plus dans les mégadonnées et l'analyse de l'intelligence artificielle, qui peuvent fournir des informations sur les données financières et sur le système de contrôle interne, et la direction devrait donc profiter de cette occasion pour numériser ses dossiers.

Contrôles internes sur la production de rapports financiers

La direction de nombreuses sociétés cotées en bourse opérant sur les marchés financiers américains, y compris de nombreux déclarants canadiens multi-juridictionnels inscrits sur une bourse américaine, doit divulguer les résultats de son évaluation annuelle des contrôles internes sur la déclaration financière (CIRF)⁷. De même, à chaque période annuelle, l'équipe de direction d'une société cotée à la TSX au Canada doit certifier ses contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi que ses contrôles internes sur la déclaration financière en vertu du National Instrument (NI) 52-109, *Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings*.

La conception, la mise en œuvre et le fonctionnement efficaces des contrôles internes par la direction sont essentiels pour produire de l'information de haute qualité, car des contrôles internes efficaces sur les rapports financiers mènent généralement à des audits de meilleure qualité. Pour toutes les entreprises canadiennes, un système robuste qui considère à la fois la conception et la mise en œuvre des contrôles internes et si ceux-ci fonctionnent comme prévu est nécessaire pour s'assurer qu'un auditeur puisse s'appuyer sur des contrôles internes pour ses procédures d'audit.

7. Selon SOX 404(c), « les entreprises qui ne sont ni déclarants par anticipation importants ni déclarants par anticipation sont exemptées de l'exigence d'attestation de vérificateur externe en matière des CIRF ». Le 12 mars 2020, la Securities and Exchange Commission (SEC) a voté pour « approuver des modifications aux définitions de 'déclarant par anticipation' et de 'déclarant par anticipation important' afin de prévoir une exclusion étroite pour les entreprises qui sont qualifiées de 'petite société assujettie' (SRC) et qui ont déclaré moins de 100 millions de dollars de revenus annuels au cours du plus récent exercice financier pour lequel des états financiers vérifiés étaient disponibles. Plus important encore, selon les modifications, les entreprises admissibles à cette exclusion ne seront plus soumises à l'exigence SOX 404(b) d'obtenir une attestation de vérificateur externe sur les contrôles internes en matière de rapports financiers (CIRF), une exigence qui s'applique aux déclarants par anticipation et aux déclarants par anticipation importants ». Le but de ces modifications était d'offrir un soutien supplémentaire aux petits émetteurs en réduisant une partie du fardeau réglementaire et des coûts pour ces émetteurs, sans compromettre la protection des investisseurs. Source : Alerte Cooley « SEC Amends 'Accelerated Filer' Definition to Exempt Low-Revenue Smaller Reporting Companies From SOX 404(b) ». Cooley LLP et Cooley (UK) LLP. Publié le 23 avril 2020. Lien : <https://www.cooley.com/news/insight/2020/2020-04-23-sec-amends-accelerated-filer-definition-exempt-low-revenue-smaller-reporting-companies>

Établir une relation de travail positive avec les auditeurs interne et indépendant

Une relation de travail positive entre l'équipe de gestion et de finances d'une entreprise et les vérificateurs internes et auditeurs indépendants peut apporter des bénéfices importants dans le processus d'audit indépendant. Être transparent et franc, et établir une communication bidirectionnelle efficace, profitera tant à la direction qu'aux vérificateurs internes et auditeurs indépendants, augmentant l'efficacité et la qualité des audits effectués. D'après les recherches et les sondages reçus à CPA Canada, « à mesure que l'implication de la direction [dans l'audit] augmente, la qualité (du point de vue de la direction) de l'audit augmente aussi »⁸.

La nature et l'étendue des conclusions des auditeurs indépendants et des vérificateurs internes peuvent indiquer qu'il existe des occasions d'améliorer

l'environnement de rapports financiers de la direction.

Les signes indiquant qu'il existe des questions nécessitant l'attention de la direction incluent :

- Le nombre, la nature et l'étendue des lacunes en contrôles internes identifiées;
- Le nombre d'ajustements d'audit et d'erreurs comptables identifiés;
- La durée de la période de clôture financière à la fin du mois, à la fin du trimestre ou à la fin de l'année; et
- Le nombre, la nature et l'ampleur des désaccords sur les postes comptables entre la direction et les vérificateurs sans résolution rapide.

Bâtir une relation de travail positive avec le Comité d'audit

Les équipes de direction devraient travailler avec les membres de leur comité d'audit afin de s'assurer qu'ils comprennent pleinement la performance financière, les transactions clés durant la période et l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise sur les rapports financiers. En retour, le comité d'audit devrait soutenir la direction en établissant des contrôles

internes solides, en s'assurant que les ressources appropriées sont allouées à l'équipe financière pour soutenir le processus de contrôle financier et de communication de l'information financière, et en « donnant un ton » de transparence et de pratiques éthiques au sommet de l'organisation.

8. « How Management Contributes to Audit Quality »; Comptables professionnels agréés Canada (CPA Canada) et la Canadian Financial Executives Research Foundation (CFERF). Tel que publié en 2017.

Le Comité d'audit

Le rôle du Comité d'audit dans la qualité de l'audit

Le comité d'audit et le conseil d'administration sont responsables de la supervision des états financiers de l'entreprise et des autres rapports corporatifs. Les membres du comité d'audit jouent « un rôle clé pour établir un ton au sommet de la qualité des rapports d'un émetteur aux investisseurs et autres utilisateurs des rapports de la société »⁹. En fait, « depuis ses origines, le comité d'audit a été conçu pour jouer un rôle vital en gouvernance d'entreprise en, au dire de M. Loomis, ancien commissaire de la SEC, 'servant de vérification du contrôle de la direction' en 'fournissant un canal d'information distinct au conseil d'administration' grâce à sa supervision indépendante »¹⁰.

James L. Goodfellow, co-auteur de *Integrity in the Spotlight: Audit Committees in a High Risk World*, souligne également que l'objectif d'un comité d'audit devrait être de bâtir et de maintenir « une culture saine et énergique » qui ne « sape pas les valeurs déclarées d'une organisation, n'entrave pas le changement et ne soutient pas des comportements qui nuisent à la performance financière, à la réputation et à la marque. ... [En tant que membres du comité d'audit], [vous] avez un choix fondamental : vous pouvez soit travailler avec la direction pour façonner sa culture, soit laisser la culture évoluer d'elle-même et façonner l'organisation »¹¹.

Dans le cadre de la promotion d'une culture de la qualité de l'audit, de nombreux comités d'audit utilisent des Indicateurs de qualité de l'audit (IQA) ainsi que des outils d'examen annuel et périodique complet pour surveiller la qualité de l'audit¹² qui bénéficient

du soutien du CCRC, de CPA Canada et de l'Institut des administrateurs de sociétés. La réalisation des examens complets périodiques par le comité d'audit comprend l'examen du rapport annuel d'inspection du CCRC et des rapports d'inspection individuels des entreprises. Pour les comités d'audit des émetteurs assujettis à la SEC aux États-Unis, le PCAOB émet des rapports d'inspection spécifiques aux entreprises.

Le comité d'audit devrait tenir la direction responsable de fournir aux auditeurs une documentation et des preuves d'audit suffisantes et appropriées. Le comité d'audit devrait également s'assurer que l'auditeur reçoit une rémunération adéquate, en tenant compte de l'indépendance, de la performance et des efforts de l'auditeur, de l'affectation adéquate de professionnels expérimentés aux activités d'audit, ainsi que de tout impact potentiel sur la qualité de l'audit si seules les propositions d'honoraires les plus bas sont considérées.

Un membre du comité d'audit peut également examiner d'autres sources pour obtenir des informations pertinentes sur la qualité globale de l'audit. Certaines grandes entreprises sont soumises à une obligation réglementaire¹³ de publier un rapport annuel de transparence, décrivant leur processus de gestion de la qualité en audit, le processus d'inspection interne, les investissements en technologie et en formation, ainsi que la manière dont le cabinet aborde les enjeux émergents.

9. Se reporter au discours intitulé « *Furthering Our Special Relationship* » prononcé par Kara M. Stein, membre du conseil du PCAOB, le 8 septembre 2023. Lien : <https://pcaobus.org/news-events/speeches/speech-detail/furthering-our-special-relationship>

10. Se reporter au discours intitulé « *The Legacy of Audit Committees* » prononcé par Christina Ho, membre du conseil du PCAOB, le 8 mai 2024. Lien : <https://pcaobus.org/news-events/speeches/speech-detail/the-legacy-of-audit-committees>

11. « On the board's agenda - Would you recognize the warning signs of a toxic culture? », Deloitte Global Center for Corporate Governance. Publié en mai 2017. Lien : <https://www.deloitte.com/content/dam/assets-shared/legacy/docs/services/risk-advisory/2022/on-the-boards-agenda-may.pdf>

12. Se reporter aux directives publiées et aux outils d'évaluation annuelle développés par CPA Canada, notamment les publications suivantes :

1. « *Oversight of the external auditor: Guidance for audit committees* », tel que publié initialement en janvier 2014 et mis à jour en septembre 2018.

2. « *Annual assessment of the external auditor: Tool for audit committees* », tel que publié initialement en janvier 2014 et mis à jour en septembre 2018.

13. Veuillez noter que l'exigence relative aux rapports dans le cadre des mesures de transparence est chapeautée par l'Union européenne et est souvent imposée ailleurs, notamment par le Financial Reporting Council au Royaume-Uni et par l'Australian Securities and Investments Commission en Australie. Si un cabinet d'audit membre travaille pour un client qui répond à la définition d'entité présentant un intérêt public selon les normes de l'Union européenne, ou une autre juridiction qui exige ce type de rapport, il est normal que ce cabinet membre publie un « Rapport sur la transparence et la qualité de l'audit ».

Établir un Comité d'audit efficace

Un comité d'audit efficace ne devrait pas seulement regarder vers l'extérieur, vers la performance de l'auditeur indépendant et de la direction lors de l'examen de l'exactitude et de la qualité de l'information financière, mais aussi tourner le regard vers l'intérieur afin de s'assurer que les meilleures pratiques de gouvernance sont respectées et que les membres du comité d'audit possèdent les qualifications et l'expérience appropriées. Le comité d'audit devrait être composé de personnes indépendantes conformément à la réglementation appropriée sur les valeurs mobilières, qui possèdent les connaissances et les compétences financières appropriées, qui ont une expérience adéquate dans le secteur dans lequel l'entreprise exerce ses activités et qui sont au courant des tendances émergentes telles que la cybersécurité, l'intelligence artificielle et les rapports de viabilité.

À l'heure actuelle, les émetteurs de capital-risque au Canada ne sont pas tenus d'avoir un comité d'audit indépendant ou financièrement compétent. Les émetteurs de capital-risque ne sont pas non plus tenus, par la norme NI 52-109, *Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings*, de certifier leurs CIRF. Malgré les exigences réglementaires actuelles, ceux qui sont chargés de la gouvernance chez un émetteur de capital-risque, ainsi que d'autres émetteurs, devraient

considérer si leur conseil d'administration et les membres du comité d'audit possèdent les compétences appropriées pour remplir leur mandat. Les émetteurs de capital-risque pourraient aussi envisager de recruter des membres indépendants à leur conseil et au comité d'audit afin de bénéficier d'un ensemble diversifié de compétences et d'un examen indépendant.

Le comité d'audit doit également s'assurer de rencontrer régulièrement la direction, le conseil d'administration élargi, ainsi que les vérificateurs internes et les auditeurs indépendants à des intervalles appropriés afin d'assurer avec succès leurs responsabilités de supervision relatives aux rapports financiers de la société. Le comité d'audit doit avoir une « portée de responsabilités... bien définie », ¹⁴ un mandat compris par toutes les parties, et doit veiller à ce que toutes les réunions disposent d'un ordre du jour et de documents préalablement lus circulés à l'avance. Enfin, le comité d'audit doit veiller à ce que la circulaire d'information de la direction publiée chaque année, le cas échéant, soit transparente et révèle de manière appropriée comment le comité d'audit a rempli ses fonctions envers ses actionnaires, permettant ainsi aux actionnaires d'évaluer avec précision la performance et l'efficacité du comité ¹⁵.



14. Tugman, Laurie; Leka, Laura. « 5 Key Factors to Enhance Audit Committee Effectiveness ». IFAC. Publié le 20 septembre 2019. Lien : <https://www.ifac.org/knowledge-gateway/supporting-international-standards/discussion/5-key-factors-enhance-audit-committee-effectiveness>

15. Ibid.

L'auditeur indépendant

« L'exécution constante d'audits de haute qualité est cruciale pour maintenir la confiance dans les rapports financiers et pour protéger le public investisseur ainsi que l'intégrité et la stabilité des marchés financiers canadiens ».¹⁶

L'indépendance est fondamentale

L'indépendance de l'auditeur vis-à-vis de la direction est nécessaire pour préserver l'intégrité et la confiance dans le système de communication des informations financières. Les organismes de réglementation ont élaboré des règles d'indépendance et les cabinets d'audit ont mis au point des systèmes de conformité pour s'assurer que les auditeurs maintiennent leur

indépendance tout au long de la mission d'audit. Ces règles incluent l'obligation de rotation des associés sur un émetteur ou une entité cotée déclarant et la mise en place de limites sur les travaux non liés à l'audit effectués par les auditeurs indépendants qui pourraient nuire à l'indépendance.

Investissements dans la qualité de l'audit

De nombreux cabinets canadiens d'audit continuent d'investir d'importantes sommes dans les initiatives de qualité de l'audit en renforçant leurs systèmes de gestion de la qualité, en priorisant l'apprentissage et le perfectionnement des associés et du personnel, en améliorant leurs méthodologies d'audit et en développant et utilisant diverses technologies pour améliorer davantage la qualité et l'efficacité de l'audit.

La Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1 est maintenant en vigueur pour tous les cabinets d'audit canadiens. Cette norme exige qu'une entreprise utilise un processus d'évaluation des risques¹⁷ adapté à la nature et aux circonstances de l'entreprise, ainsi qu'aux mandats qu'elle effectue (par exemple, établir des objectifs de qualité; identifier et évaluer les risques pour atteindre ces objectifs; concevoir et mettre en œuvre des politiques et procédures; et surveiller l'efficacité opérationnelle des processus)¹⁸.

À la suite des efforts de gestion de la qualité à l'échelle de l'entreprise, les cabinets d'audit peuvent disposer de programmes d'examen interne des dossiers d'inspection, de consultations supplémentaires pendant les audits en cours, de processus d'acceptation des clients robustes incluant des systèmes répondant à l'acceptation de certains services non liés à l'audit susceptibles de nuire à l'indépendance, d'activités de surveillance pour assurer la charge de travail appropriée du personnel et des associés, ainsi que de la rotation obligatoire des associés responsables de la mission, des associés responsables de contrôle de la qualité et d'autres membres du personnel d'audit affectés à la mission. En raison de ces processus internes de gestion de la qualité et des inspections externes menées par les organismes de réglementation de l'audit, un partenaire en audit d'une société publique sera généralement soumis à une inspection interne

16. « Canadian roundtable on audit quality addresses current state and trends ». Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Publié le 29 octobre 2024. Lien : <https://www.securities-administrators.ca/news/canadian-roundtable-on-audit-quality-addresses-current-state-and-trends/>

17. CPA Canada a souligné dans la Canadian roundtable on audit quality addresses current state and trends que « Le centre d'intérêt de NCGQ 1 passe du contrôle de la qualité à une nouvelle approche de la gestion de la qualité. Le concept de contrôle de la qualité était considéré comme réactif, axé surtout sur l'examen des dossiers après leur réalisation pour s'assurer que les exigences du contrôle de qualité étaient remplies. La gestion de la qualité, quant à elle, est conçue comme approche basée sur le risque et proactive, introduisant un processus continu ancré dans la culture et la stratégie de l'entreprise. »

Source : McGuire, Rosemary. « Raising the bar on audit ». CPA Canada. Tel que publié le 9 décembre 2024.

18. CPA Canada: « Getting ready for the new quality management standard CSQM1 ». Publié le 26 août 2022.

ou externe au moins une fois tous les deux à trois ans, avec une inspection de ses systèmes de gestion de la qualité au moins tous les trois ans par les organismes de réglementation provinciaux.

Les cabinets d'audit doivent également investir d'importantes sommes chaque année dans la formation technique et éthique pour le personnel et les associés. La plupart des cabinets ont mis en place un réseau de consultation ou de formation qui examine de manière proactive les documents de travail et les

dossiers d'audit afin de former le personnel sur les questions d'audit ou de comptabilité au fur et à mesure qu'elles surviennent. Ces personnes soutiennent généralement les équipes chargées de la mission auprès de clients d'audit cotés en bourse et privés, en consultant les praticiens sur des questions complexes avant la publication des états financiers. Les cabinets encouragent activement leurs équipes chargées de la mission à demander de l'aide lorsqu'elles rencontrent un domaine complexe de l'audit.

Mesurer la qualité de l'audit

Mesurer l'impact de ces investissements sur la qualité de l'audit est un défi, mais les cabinets d'audit reconnaissent la nécessité de continuer à investir. Bien que les résultats des inspections externes puissent être un indicateur de la qualité de l'audit, ces programmes d'examen ont généralement un biais de sélection en faveur de domaines ou de missions à haut risque ou complexes et, par conséquent, leurs résultats ne devraient pas être utilisés pour extrapoler à l'ensemble des missions d'audit. Plusieurs autres facteurs sont pris en compte lors de l'évaluation de la qualité globale de l'audit, notamment le nombre de retraitements, les résultats des inspections internes de l'entreprise,

d'autres examens réglementaires et l'efficacité opérationnelle du système de gestion de la qualité d'un cabinet¹⁹.

Le processus d'inspection externe souligne également l'importance de bâtir une relation de travail positive avec les organismes de réglementation de l'audit. La communication des attentes quant à ce qui constitue des « preuves d'audit appropriées suffisantes » pour les enjeux émergents, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle, aidera à faire en sorte que les cabinets d'audit sont à l'avant-garde de l'innovation en matière de qualité de l'audit.

Amélioration continue

Les systèmes de gestion de la qualité, y compris les résultats des inspections internes et externes, fournissent aux cabinets d'audit un retour continu sur les domaines nécessitant une attention supplémentaire pour atteindre leur objectif de fournir des audits de haute qualité de façon constante. Les cabinets d'audit tiennent compte des informations fournies dans les normes d'audit, ainsi que des commentaires

des organismes de réglementation, afin d'évoluer continuellement leurs politiques et procédures afin de faire face aux risques changeants dans l'environnement réglementaire. Un état d'esprit d'amélioration continue est essentiel pour répondre aux attentes élevées des parties prenantes, ce qui se traduit par une plus grande confiance dans nos marchés de capitaux.

19. Le CCRC a indiqué dans son Rapport annuel 2025 « Nous avons observé une corrélation entre les cabinets qui investissent dans un système robuste de gestion de la qualité et un taux plus faible de constatations importantes [au niveau de l'inspection] ».

Technologie

Les cabinets considèrent également l'utilisation de la technologie et son rôle dans l'exécution d'un audit de qualité. Les cabinets d'audit canadiens investissent de plus en plus dans l'intelligence artificielle, dans l'analyse de données et d'autres technologies, qui transforment la manière dont les audits sont menés. L'automatisation, la numérisation et l'innovation de

la documentation d'audit et des flux de travail basés sur les données peuvent permettre aux firmes et aux praticiens de se concentrer sur les éléments à plus haut risque de l'audit, tout en améliorant l'efficacité dans les domaines à moindre risque et en développant des systèmes de reconnaissance des formes pour améliorer la qualité globale.

Résumé

Les efforts en vue de renforcer la qualité de l'audit continuent d'évoluer à mesure que les transactions commerciales, l'environnement de communication des informations financières ainsi que les normes d'audit et de comptabilité deviennent de plus en plus complexes. Tous les participants à l'écosystème de l'information financière doivent travailler ensemble pour investir dans la qualité, pour assurer la communication sur ce qui constitue une information financière de qualité et pour améliorer les interactions entre les différentes parties impliquées dans la production d'informations financières de qualité.

La direction, le comité d'audit et l'auditeur indépendant ont chacun leur rôle à remplir afin d'assurer la solidité continue de la base du modèle du tabouret à trois pieds pour la qualité de l'audit.



À propos du Centre canadien pour la qualité des audits

Le Centre canadien pour la qualité des audits (CCQA) est une société canadienne indépendante à but non lucratif qui se consacre à aider les cabinets d'audit et les experts-comptables canadiens à remplir leur rôle d'intérêt public, ainsi que les investisseurs et autres parties prenantes ayant des questions de politique publique et d'intérêt public. Les membres fondateurs du CCQA sont les sept plus grands cabinets comptables canadiens indépendants inscrits auprès de CPA.